



# RETRAITES DEFENDRE L'INTERET GENERAL

« Ce que révèle d'ores et déjà cette pandémie, c'est que la santé gratuite sans condition de revenu, de parcours ou de profession, notre Etat-providence, ne sont pas des coûts ou des charges mais des biens précieux, des atouts indispensables quand le destin frappe.

Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché. Déléguer notre alimentation, notre protection, notre capacité à soigner notre cadre de vie, au fond, à d'autres, est une folie.

Nous devons en reprendre le contrôle, construire plus encore que nous ne le faisons déjà une France, une Europe souveraine, une France et une Europe qui tiennent fermement leur destin en main.

Les prochaines semaines et les prochains mois nécessiteront des décisions de rupture en ce sens. Je les assumerai. »

Comment aurions-nous pu imaginer que l'auteur de ces lignes est le même que celui qui tente de détricoter tout ce qu'il y a de services publics dans ce pays ? En effet, c'est E.Macron, dans son adresse aux français, le 12 mars 2020, qui met maintenant en avant l'importance du secteur public et qui met en garde contre l'abandon des piliers de notre modèle social aux appétits de la privatisation... Alors que chacun sait que la réforme prévue d'affaiblir les pensions, de les rendre incertaines a pour but d'ouvrir au privé le « juteux marché des retraites ». Nous le répétons assez souvent : la course effrénée au profit nuit à la planète et à l'intérêt général.

Nous ne sommes pas dupes.

Après 3 mois d'une mobilisation qui n'a pas faibli contre une réforme des retraites dont le but est de mettre sur orbite le secteur assurantiel, donc privé, ces quelques mots prononcés en pleine crise sanitaire prennent des allures de parodie... Même si en effet, il faut mettre un grand nombre de secteurs essentiels en dehors de la sphère marchande, comme le rappelait le programme du Conseil National de la Résistance ([lien](#)) pour une réelle démocratie et un avenir commun.

Revenons en quelques phrases sur la période récente pour voir ensuite comment la crise sanitaire que nous traversons est révélatrice des dangers de cette réforme et nous incite à poursuivre la lutte et à refuser en bloc les projets gouvernementaux en matière de retraites.

Depuis le 5 décembre 2019 et une mobilisation extrêmement massive sur l'ensemble du territoire (1,8 millions de manifestants en France), les actions, les temps forts, les initiatives locales, se sont multipliés. Face à une mobilisation historique sur la durée (nous le rappelions dans le bulletin précédent), le gouvernement a toujours ignoré l'opinion publique, bien décidé à faire passer « *quoi qu'il en coûte* » cette réforme. Après trois mois d'un mouvement qui a touché toutes les professions, ce sont toujours 70% de la population qui souhaitent un retour en arrière du président et l'abandon de son projet régressif. Force est de constater que la surdité du gouvernement ne l'est pas pour tous les intérêts. Sans attendre le vote de la réforme, les publicités des assurances fleurissaient pour attirer le client, prévenant que les pensions allaient baisser...

Même désavoué par le Conseil d'Etat qui pointe des lacunes et des propositions anticonstitutionnelles, même touché par une fuite des députés LREM quittant un navire dont ils ne reconnaissent plus la trajectoire, même surpris la main dans le pot de confiture des conflits d'intérêts avec des députés LREM porteurs d'actions des secteurs assurantiels bénéficiaires de la réforme, le gouvernement garde son cap et décide de mener à son terme une réforme contre une opinion très majoritairement hostile.

Et face à la contestation et à la volonté de débat et de mise en lumière des fondements de la réforme de l'opposition, c'est la procédure du 49-3 que le premier Ministre impose à tout un pays. Pour mettre en place le « 49-3 » le ministre a besoin de l'aval d'un conseil des ministres. Le cynisme de la procédure fera qu'un conseil des ministres spécial sera réuni pour l'urgence sanitaire du coronavirus... et qu'il en sortira une autorisation de 49-3 sur les retraites : n'y avait-il rien de plus urgent ? Le glas de la démocratie a sonné. Pourtant assuré de faire passer le texte, il voulait le faire vite. Il y avait un calendrier à tenir, des objectifs à atteindre, les actionnaires qui attendaient...

Il est aussi question d'une crise financière qui est causée par une suraccumulation de capitaux et une déconnexion de la finance et de l'économie réelle. Si le coronavirus précipite cette crise, il ne la provoque pas, elle était prévue de longue date par de nombreux économistes. Revenons-en à la crise actuelle qui provoque la fermeture de toutes les Écoles de France, mais également de tous les lieux non indispensables. Les premières mesures de confinement prises, c'est à un effondrement boursier que nous avons assisté et l'objectif des financiers est de faire croire que c'est à cause du virus ! Le jeu de domino des reventes d'actions pour tirer un maximum de bénéfices des titres placés a conduit à un effondrement du système. Dans ce cadre, nous réaffirmons que la réforme des retraites qui nous est proposée et la capitalisation qu'elle provoquera pour

maintenir des niveaux de pension acceptables est un danger et une aberration. La société ne gagnera rien à entrer dans ce système. Le système bancaire, semble aussi devoir échapper au « jeu du marché » car la volonté de s'enrichir le plus rapidement possible sur le dos des épargnants n'est pas une solution de long terme et ne profite qu'à certains.

Même si les déplacements des personnes sont contraints, si les rassemblements ne sont plus autorisés, si la rencontre devient difficile, il nous revient néanmoins de construire la lutte à venir. Même si la journée de grève et de manifestation du 31 mars 2020, prévue comme le prochain temps fort de la contestation est annulée. Même si les stages syndicaux le sont aussi pour la plupart. Utilisons le temps de la période à venir pour poursuivre l'analyse, le débat à distance.

Comme la vente d'ADP, la réforme des retraites est « suspendue », il nous faut continuer à exiger son retrait pour bâtir l'avenir sur la sécurisation du lendemain.

Les outils du SNEP FSU sont à disposition sur le site internet :

- [S'informer et être en capacité d'animer une réunion publique](#)
- Le [blog Action national](#)
- Le [Blog de la mobilisation](#) - académie de Bordeaux

Nous devons répondre aux réformes régressives par une accentuation de notre attitude politique, en ce qu'elle désigne la prise en main de la vie de la société par notre action d'information, d'analyse, de compréhension du sens des réformes proposées, et construire collectivement les actions à mener.

La vigilance collective sur l'avenir des services publics, de l'École et du sort réservé à l'EPS est incontournable. L'histoire n'est pas écrite, elle sera ce que nous en ferons. La solidarité et l'intérêt général pourraient être des valeurs d'avenir quand trop longtemps les « premiers de cordée » et l'intérêt particulier ont primé.

Fabrice ALLAIN  
Alain DE CARLO